

A L'ATTENTION DES RESPONSABLES DES CLUBS ET ASSOCIATIONS UTILISANT LE CENTRE NAUTIQUE
--

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Nom de l'établissement	Centre nautique de Bron	
Adresse	Place Gaillard Romanet - 69500 BRON	
Numéro de téléphone	Accueil : 04.72.81.06.66 / Secrétariat : 04 72 81 06 68	
Numéro de Fax	04.72.81.06.69	
Propriétaire	Ville de Bron - Place de Weingarten - 69671 BRON CEDEX	
Responsable	Monsieur Vincent SOLER	Astreinte tel. 06 71 80 68 49

CODE D'IDENTIFICATION POMPIERS / **10 701**

« Vous trouverez ci-après quelques consignes pour une utilisation rationnelle du centre nautique. »

Leur application par les Adhérents et dirigeants de votre association permettra d'assurer la sécurité et le confort de tous au sein de cet équipement.

1- SECOURS :

En cas d'accident ou noyade, il est impératif que les éducateurs aient pris connaissance du plan d'organisation du sauvetage et des secours ci-joint.

- Le matériel d'oxygénothérapie se trouve :

- à l'infirmierie, 1 bouteille de secours en bas du placard.

- Un sac de secours Principal « sur trolley mobile » situé, soit sous la chaise de surveillance soit à l'infirmierie

Ce sac comprend le DSA, l'oxygène principal, les masques, colliers cervicaux etc..

- Appel des secours :

A L'INFIRMERIE Bassin.

-Décrochez le téléphone rouge mural (Liaison pompiers directe « 18 ») N°d'identification **10701** inscrit au mur. **(Attention, ce numéro est en dérangement actuellement)**

-Annoncez clairement le but de votre appel.

Un talkie-walkie est à disposition près du tel rouge (canal 1+ mise en route), pour appeler l'agent d'entretien en poste. Celui-ci doit ouvrir les accès pompiers. Montez en caisse pour attendre les secours et les diriger au plus près de la victime.

D'UN AUTRE POSTE : accueil ou Tel port local MNS (si ouvert)

Faire **le 18 pompiers ou le 15 SAMU**
Même processus

Si vous utilisez l'oxygène, le signaler au personnel.

Si vous rencontrez le moindre problème, le personnel du Centre Nautique est là pour vous aider.

Prévenir la Direction :

Téléphone Astreinte Direction : 06 71 80 68 49 ou 8005 à partir d'un poste fixe interne au centre.

2- ACCUEIL :

Chaque adhérent d'association ou de club est titulaire d'une carte magnétique d'accès aux vestiaires. Cette carte est strictement personnelle.

L'accès dans les vestiaires se fera conformément aux créneaux d'accès autorisés sur la carte magnétique de l'adhérent 15 minutes avant le début de l'activité.

Les bassins doivent être évacués 5 minutes avant la fin de l'heure de location.

Les vestiaires doivent être évacués dans les 20 minutes après l'heure de location.

Exemple:

- Par convention, fin du créneau à 21h30.
- Evacuation des bassins terminée à 21h25
- Evacuation du centre Nautique à 21h50

3- TENUE : (AU BORD DES BASSINS)

NAGEURS : le slip ou boxer de bain est obligatoire, les shorts ou les bermudas sont interdits ainsi que tout autre tenues, souris, tee-shirt, bonnet obligatoire.

EDUCATEURS, OU RESPONSABLES : la tenue de bain (le maillot de bain est obligatoire pour les personnes encadrant une activité. Le tee-shirt de couleur et les chaussures de plage sont acceptés.

4- ENCADREMENT :

L'encadrement des séances d'activités aquatiques en loisir ou entraînement, doit être assuré par un ou des éducateurs diplômés d'état ou titulaire d'une formation fédérale.

La surveillance des séances doit être assurée par une personne formée au secourisme aquatique.

MATERIEL :

Seul le petit matériel pédagogique est à disposition par convention, **pull boy, ceintures, planches, anneaux. Frites, mannequins.**

Il est impératif que ce matériel soit rangé après la séance dans les locaux réservés à cet effet.

Les lignes d'eau :

- **Lignes à bouchons** rouge et blanc, doivent être rangées :
- Soit être enroulées **LES UNES APRES LES AUTRES**, sur **les enrouleurs métalliques.**

Ou

- Soit Etre tendues dans l'eau, le long du bord du bassin, côté baies vitrées.

- **Les lignes compétition**, exclusivement enroulées sur les enrouleurs jaunes.